

Kigali, le 13 octobre 1959
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA

(*) N° 6.073/SEC.-

N° 4408	sec-8
	16/10/59
	AF

Réf. n° :

Annexe
BijlageObjet
Voorwerp

TRANSMIS copie et confirmation postale
à Monsieur l'Administrateur de Territoire
✓ à RUHENGERRI.-

Kigali, le 13 octobre 1959
Pour le Résident du Ruanda,
Le Résident-Adjoint, L.R. REGNIER

TELEGRAMME OFFICIELPriorité absolue

9 octobre 1959

Ruhengeri



1429

CTA - TM9

KIGALI (postalisé)

territoires Nyanza Astrida Gitarama Kisenyi Kibungu
Ruhengeri Biumba Kibuye Shangugu

597809/Sec prière assurer immédiatement large diffusion et traduction texte ci-après citation "le vendredi 9 octobre 1959, en présence des membres du conseil supérieur du pays, le Vice-Gouverneur Général Jean-Paul Harroy, Gouverneur du Ruanda-Urundi a recueilli à Kigali la prestation de serment du Mwami Kigeri V Ndahindurwa, serment préalable à l'investiture en qualité de Mwami du Ruanda. Avant la présentation, le Mwami avait fait part au Gouverneur de son désir de répéter la promesse qu'il avait faite à Nyanza le 28 juillet et le 8 septembre de régner en Mwami constitutionnel. Le Gouverneur ayant déféré à ce souhait, le Mwami fit donner connaissance aux assistants d'un texte par lequel il confirmait cette intention. Puis il prononça le serment: "Je jure de remplir fidèlement mes fonctions et de respecter les lois du Territoire du Ruanda-Urundi, en qualité de Mwami constitutionnel". Acte lui fut donné de son serment. Après quoi le Gouverneur conféra aussitôt au Mwami Kigeri V l'investiture officielle. Cet événement fut salué par les applaudissements unanimes. Puis il fut procédé à la signature des documents officiels, le Résident A. Freud'homme et le Directeur des Affaires Indigènes I. Reisdorff agissant en qualité de témoins. Le Gouverneur félicita le Mwami et redit que la déclaration gouvernementale, qui doit annoncer les modalités selon lesquelles il règnera en Mwami constitutionnel, est attendue pour la mi-novembre. Le Mwami prit ensuite la parole aux applaudissements de l'assemblée et la cérémonie prit fin par un apéritif offert dans un Hôtel de la place fin citation.

RESIDENCE.